

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CHAVANOD

Numéro SIRET : **21740067000014**

POSTE COMPTABLE : **CFP**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD

ANNEE 2016

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.19	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.22	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.23	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.24	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.25	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.27	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.28	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.29	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 74067	COMMUNE DE CHAVANOD BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD	BP 2016
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 599
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	779,02	0,00
2	Produit des impositions directes/population	336,55	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 093,60	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	643,60	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	56,23	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	33,96%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	78,60%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	58,85%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2015.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 857 203,00	2 857 203,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 857 203,00	2 857 203,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 871 260,48	2 549 863,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	297 752,52	87 252,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 468 102,00	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	2 637 115,00	2 637 115,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	5 494 318,00	5 494 318,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	751 455,00	0,00	700 001,00	700 001,00	700 001,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	692 656,00	0,00	687 561,00	687 561,00	687 561,00
014	Atténuations de produits	50 204,00	0,00	58 760,00	58 760,00	58 760,00
65	Autres charges de gestion courante	203 414,00	0,00	421 184,00	421 184,00	421 184,00
Total des dépenses de gestion courante		1 697 729,00	0,00	1 867 506,00	1 867 506,00	1 867 506,00
66	Charges financières	74 567,00	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 400,00	0,00	5 100,00	5 100,00	5 100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	139 036,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 916 732,00	0,00	2 039 606,00	2 039 606,00	2 039 606,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	945 663,00		817 597,00	817 597,00	817 597,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		945 663,00		817 597,00	817 597,00	817 597,00
TOTAL		2 862 395,00	0,00	2 857 203,00	2 857 203,00	2 857 203,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 857 203,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	164 601,00	0,00	147 424,00	147 424,00	147 424,00
73	Impôts et taxes	2 159 066,00	0,00	2 277 303,00	2 277 303,00	2 277 303,00
74	Dotations, subventions et participations	361 004,00	0,00	397 814,00	397 814,00	397 814,00
75	Autres produits de gestion courante	24 057,00	0,00	24 021,00	24 021,00	24 021,00
Total des recettes de gestion courante		2 708 728,00	0,00	2 846 562,00	2 846 562,00	2 846 562,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	16 270,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 724 998,00	0,00	2 850 562,00	2 850 562,00	2 850 562,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			6 641,00	6 641,00	6 641,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				6 641,00	6 641,00	6 641,00
TOTAL		2 724 998,00	0,00	2 857 203,00	2 857 203,00	2 857 203,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 857 203,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	810 956,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	101 729,00	23 437,80	42 978,20	42 978,20	66 416,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 669 672,00	197 667,72	1 401 985,28	1 401 985,28	1 599 653,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	497 726,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 269 127,00	221 105,52	1 444 963,48	1 444 963,48	1 666 069,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		76 647,00	75 000,00	75 000,00	151 647,00
16	Emprunts et dettes assimilées	209 485,00	0,00	209 484,00	209 484,00	209 484,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			135 172,00	135 172,00	135 172,00
Total des dépenses financières		209 485,00	76 647,00	419 656,00	419 656,00	496 303,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 478 612,00	297 752,52	1 864 619,48	1 864 619,48	2 162 372,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			6 641,00	6 641,00	6 641,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 390,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 390,00		6 641,00	6 641,00	6 641,00
TOTAL		3 480 002,00	297 752,52	1 871 260,48	1 871 260,48	2 169 013,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

468 102,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 637 115,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	146 390,00	87 252,00	45 000,00	45 000,00	132 252,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		146 390,00	87 252,00	45 000,00	45 000,00	132 252,00
23	Immobilisations en cours	105 273,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	335 780,00	0,00	109 250,00	109 250,00	109 250,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 329 823,00	0,00	1 277 960,00	1 277 960,00	1 277 960,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	52 546,00	52 546,00	52 546,00
024	Produits de cessions			247 510,00	247 510,00	247 510,00
Total des recettes financières		1 770 876,00	0,00	1 687 266,00	1 687 266,00	1 687 266,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 917 266,00	87 252,00	1 732 266,00	1 732 266,00	1 819 518,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	945 663,00		817 597,00	817 597,00	817 597,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 390,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		947 053,00		817 597,00	817 597,00	817 597,00
TOTAL		2 864 319,00	87 252,00	2 549 863,00	2 549 863,00	2 637 115,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 637 115,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

810 956,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	700 001,00		700 001,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	687 561,00		687 561,00
014	Atténuations de produits	58 760,00		58 760,00
65	Autres charges de gestion courante	421 184,00		421 184,00
66	Charges financières	67 000,00	0,00	67 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 100,00	0,00	5 100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		817 597,00	817 597,00
Dépenses de fonctionnement - Total		2 039 606,00	817 597,00	2 857 203,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 857 203,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	151 647,00	0,00	151 647,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	209 484,00	0,00	209 484,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	66 416,00	0,00	66 416,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 599 653,00	6 641,00	1 606 294,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	135 172,00		135 172,00
Dépenses d'investissement - Total		2 162 372,00	6 641,00	2 169 013,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	468 102,00
---	------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 637 115,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	147 424,00		147 424,00
72	Travaux en régie		6 641,00	6 641,00
73	Impôts et taxes	2 277 303,00		2 277 303,00
74	Dotations, subventions et participations	397 814,00		397 814,00
75	Autres produits de gestion courante	24 021,00	0,00	24 021,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 000,00	0,00	4 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 850 562,00	6 641,00	2 857 203,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 857 203,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	109 250,00	0,00	109 250,00
13	Subventions d'investissement	132 252,00	0,00	132 252,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	52 546,00	0,00	52 546,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		817 597,00	817 597,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	247 510,00		247 510,00
	Recettes d'investissement - Total	541 558,00	817 597,00	1 359 155,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 277 960,00
----------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 637 115,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	751 455,00	700 001,00	700 001,00
60611	Eau et assainissement	7 000,00	9 000,00	9 000,00
60612	Énergie - Électricité	63 000,00	75 000,00	75 000,00
60613	Chauffage urbain	25 000,00	25 000,00	25 000,00
60621	Combustibles	16 000,00	15 000,00	15 000,00
60622	Carburants	12 000,00	11 000,00	11 000,00
60623	Alimentation	60,00	60,00	60,00
60628	Autres fournitures non stockées	400,00	1 220,00	1 220,00
60631	Fournitures d'entretien	6 220,00	3 700,00	3 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 363,00	7 745,00	7 745,00
60633	Fournitures de voirie		3 400,00	3 400,00
60636	Vêtements de travail	3 500,00	3 400,00	3 400,00
6064	Fournitures administratives	8 500,00	7 950,00	7 950,00
6067	Fournitures scolaires	12 133,00	12 631,00	12 631,00
6068	Autres matières et fournitures	20 900,00	20 800,00	20 800,00
611	Contrats de prestations de services	230 838,00	197 534,00	197 534,00
6132	Locations immobilières	20 834,00	20 736,00	20 736,00
6135	Locations mobilières	4 500,00	3 750,00	3 750,00
61521	Terrains	41 700,00	38 131,00	38 131,00
61522	Bâtiments	35 121,00	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		34 360,00	34 360,00
615231	Entretien et réparations voiries	47 430,00	28 640,00	28 640,00
615232	Entretien et réparations réseaux		6 001,00	6 001,00
61524	Bois et forêts	14 000,00	2 000,00	2 000,00
61551	Matériel roulant	16 000,00	18 050,00	18 050,00
61558	Autres biens mobiliers	8 346,00	9 500,00	9 500,00
6156	Maintenance	28 939,00	29 628,00	29 628,00
616	Primes d'assurances	15 613,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques		16 417,00	16 417,00
617	Etudes et recherches		0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 219,00	1 759,00	1 759,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 300,00	1 150,00	1 150,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	830,00	1 120,00	1 120,00
6226	Honoraires	26 101,00	21 605,00	21 605,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	11 000,00	9 000,00	9 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 810,00	760,00	760,00
6237	Publications	9 500,00	10 414,00	10 414,00
6238	Divers	1 200,00	1 650,00	1 650,00
6244	Transports administratifs	200,00	200,00	200,00
6251	Voyages et déplacements	1 438,00	200,00	200,00
6256	Missions		200,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	5 500,00	5 500,00
6262	Frais de télécommunications	11 985,00	11 900,00	11 900,00
627	Services bancaires et assimilés	260,00	340,00	340,00
6281	Concours divers (cotisations...)	6 040,00	5 915,00	5 915,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	1 305,00	1 905,00	1 905,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 250,00	4 300,00	4 300,00
63512	Taxes foncières	6 500,00	7 000,00	7 000,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	5 120,00	5 430,00	5 430,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	692 656,00	687 561,00	687 561,00
6218	Autre personnel extérieur	11 100,00	14 150,00	14 150,00
6331	Versement de transport	3 372,00	3 355,00	3 355,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 837,00	1 830,00	1 830,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	7 787,00	7 932,00	7 932,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6411	Personnel titulaire	393 950,00	387 598,00	387 598,00
6413	Personnel non titulaire	76 752,00	68 975,00	68 975,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	74 082,00	72 769,00	72 769,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	96 007,00	101 007,00	101 007,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 913,00	2 801,00	2 801,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	17 226,00	21 265,00	21 265,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		0,00	0,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	4 168,00	4 425,00	4 425,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 462,00	1 454,00	1 454,00
014	Atténuations de produits	50 204,00	58 760,00	58 760,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et com	50 204,00	58 760,00	58 760,00
65	Autres charges de gestion courante	203 414,00	421 184,00	421 184,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .	5 460,00	1 661,00	1 661,00
6531	Indemnités	57 251,00	57 250,00	57 250,00
6532	Frais de mission	200,00	200,00	200,00
6533	Cotisations de retraite	2 268,00	2 336,00	2 336,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 228,00	6 236,00	6 236,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	100,00	100,00
65548	Autres contributions	9 799,00	9 700,00	9 700,00
6557	Contributions au titre de la politique de l'habitat	15 000,00	196 676,00	196 676,00
6558	Autres contributions obligatoires	30 900,00	33 755,00	33 755,00
657348	Autres communes	900,00	1 200,00	1 200,00
657362	CCAS	10 000,00	17 351,00	17 351,00
65737	Autres établissements publics locaux	400,00	400,00	400,00
65738	Autres organismes publics	1 980,00	3 960,00	3 960,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	62 028,00	89 859,00	89 859,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 697 729,00	1 867 506,00	1 867 506,00
66	Charges financières (b)	74 567,00	67 000,00	67 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	72 567,00	67 000,00	67 000,00
6688	Autres	2 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 400,00	5 100,00	5 100,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	100,00	100,00	100,00
6713	Secours et dots	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6714	Bourses et prix	1 300,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	139 036,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 916 732,00	2 039 606,00	2 039 606,00
023	Virement à la section d'investissement	945 663,00	817 597,00	817 597,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		945 663,00	817 597,00	817 597,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		945 663,00	817 597,00	817 597,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 862 395,00	2 857 203,00	2 857 203,00

+

RESTES A REALISER 2015 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 857 203,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs		0,00	0,00
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs		0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance		0,00	0,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	164 601,00	147 424,00	147 424,00
7022	Coupes de bois	13 418,00	0,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		0,00	0,00
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	300,00	870,00	870,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	3 883,00	3 886,00	3 886,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	5 500,00	5 500,00	5 500,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	140 500,00	134 024,00	134 024,00
70876	Par le GFP de rattachement	1 000,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables		3 144,00	3 144,00
73	Impôts et taxes	2 159 066,00	2 277 303,00	2 277 303,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	829 059,00	883 000,00	883 000,00
7321	Attribution de compensation	916 465,00	1 169 017,00	1 169 017,00
7322	Dotation de solidarité communautaire	228 000,00	0,00	0,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	48 332,00	49 556,00	49 556,00
7344	Taxe sur les déchets stockés		50 000,00	50 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	77 110,00	65 630,00	65 630,00
7355	Taxe sur l'énergie hydraulique	100,00	100,00	100,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de plus-value	60 000,00	60 000,00	60 000,00
74	Dotations, subventions et participations	361 004,00	397 814,00	397 814,00
7411	Dotations forfaitaires	169 734,00	121 154,00	121 154,00
74121	Dotations de solidarité rurale	26 000,00	25 000,00	25 000,00
742	Dotations aux élus locaux		0,00	0,00
746	Dotations générales de décentralisation		0,00	0,00
7473	Départements	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74748	Autres communes	100,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement		98 338,00	98 338,00
74758	Autres groupements	3 298,00	3 100,00	3 100,00
7478	Autres organismes	41 334,00	37 880,00	37 880,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	1 461,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	3 165,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	8 837,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	7 075,00	12 342,00	12 342,00
75	Autres produits de gestion courante	24 057,00	24 021,00	24 021,00
752	Revenus des immeubles	23 333,00	23 297,00	23 297,00
758	Produits divers de gestion courante	724,00	724,00	724,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 708 728,00	2 846 562,00	2 846 562,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
761	Produits de participations		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	16 270,00	4 000,00	4 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 000,00	4 000,00	4 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	12 270,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 724 998,00	2 850 562,00	2 850 562,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		6 641,00	6 641,00
722	Immobilisations corporelles		6 641,00	6 641,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			6 641,00	6 641,00

COMMUNE DE CHAVANOD - 74 - BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD	BP	2016
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 724 998,00	2 857 203,00	2 857 203,00
---	--------------	--------------	--------------

+

RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 857 203,00
---	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	101 729,00	42 978,20	42 978,20
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	73 859,00	42 978,00	42 978,00
2031	Frais d'études	12 120,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	15 750,00	0,20	0,20
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 669 672,00	1 401 985,28	1 401 985,28
2111	Terrains nus	118 888,00	267 510,00	267 510,00
2112	Terrains de voirie		39 155,00	39 155,00
2117	Bois et forêts	2 627,00	14 912,00	14 912,00
2118	Autres terrains	1 058 226,00	22 103,13	22 103,13
21312	Bâtiments scolaires	11 657,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	39 812,00	0,31	0,31
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	100 563,00	129 037,82	129 037,82
2151	Réseaux de voirie	949 219,00	699 912,53	699 912,53
2152	Installations de voirie	38 068,00	12 820,00	12 820,00
21538	Autres réseaux	234 165,00	156 107,00	156 107,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	38 047,00	11 440,49	11 440,49
21571	Matériel roulant - Voirie	600,00	17 000,00	17 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 000,00	3 500,00	3 500,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	24 400,00	3 200,00	3 200,00
2182	Matériel de transport	15 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 806,00	7 515,00	7 515,00
2184	Mobilier	9 091,00	6 332,00	6 332,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 503,00	11 440,00	11 440,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	497 726,00	0,00	0,00
2313	Constructions	392 453,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	105 273,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 269 127,00	1 444 963,48	1 444 963,48
13	Subventions d'investissement		75 000,00	75 000,00
13258	Autres groupements		75 000,00	75 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	209 485,00	209 484,00	209 484,00
1641	Emprunts en euros	207 364,00	207 364,00	207 364,00
16876	Autres établissements publics locaux	2 121,00	2 120,00	2 120,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
27638	Autres établissements publics		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		135 172,00	135 172,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		135 172,00	135 172,00
Total des dépenses financières		209 485,00	419 656,00	419 656,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 478 612,00	1 864 619,48	1 864 619,48
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		6 641,00	6 641,00
Charges transférées (9)			6 641,00	6 641,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con		6 641,00	6 641,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 390,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 390,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 390,00	6 641,00	6 641,00

COMMUNE DE CHAVANOD - 74 - BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD	BP 2016
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 480 002,00	1 871 260,48	1 871 260,48
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER 2015 (11)	297 752,52
------------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	468 102,00
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 637 115,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	146 390,00	45 000,00	45 000,00
1321	État et établissements nationaux	50 000,00	0,00	0,00
1323	Départements	96 390,00	30 000,00	30 000,00
13251	GFP de rattachement		5 000,00	5 000,00
1328	Autres		0,00	0,00
1342	Amendes de police		10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		146 390,00	45 000,00	45 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 665 603,00	1 387 210,00	1 387 210,00
10222	F.C.T.V.A.	335 780,00	109 250,00	109 250,00
10223	T.L.E.		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 329 823,00	1 277 960,00	1 277 960,00
23	Immobilisations en cours	105 273,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	105 273,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		52 546,00	52 546,00
27638	Autres établissements publics		52 546,00	52 546,00
024	Produits de cessions		247 510,00	247 510,00
Total des recettes financières		1 770 876,00	1 687 266,00	1 687 266,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 917 266,00	1 732 266,00	1 732 266,00
021	Virement de la section de fonctionnement	945 663,00	817 597,00	817 597,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		945 663,00	817 597,00	817 597,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 390,00	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	1 390,00	0,00	0,00
1328	Autres		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		947 053,00	817 597,00	817 597,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 864 319,00	2 549 863,00	2 549 863,00

+

RESTES A REALISER 2015 (10)

87 252,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 637 115,00

COMMUNE DE CHAVANOD - 74 - BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD	BP 2016
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)			Profil d'amortissement (7)	
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel						
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)															
1641 Emprunts en euros (total)															
MIN220015EUR					2 578 980,95										
	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	10/05/2004		01/05/2010	578 980,95R			3,81	0,48612		X			N	A-1
MON268711EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	10/04/2010		01/10/2010	300 000,00F			2,52	2,52		C			N	A-1
1226896/0000251	CAISSE DES DEPOTS	12/07/2012		01/08/2013	600 000,00F			4,55	4,55		X			N	A-1
9037551/3707750	CAISSE D'EPARGNE	25/05/2012		25/11/2012	600 000,00F			4,65	4,73263		C			N	A-1
MON279827EUR/02	LA BANQUE POSTALE	03/06/2013		01/11/2013	500 000,00F			3,36	3,36		X			O	A-1
					42 404,43										
					42 404,43										
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)															
16876 Autres établissements publics locaux (total)															
0067200000	SYNDICAT ELECTRICITE	01/07/2003		01/01/2004	17 993,46F			5,79	5,79		C			N	A-1
0067200001	SYNDICAT ELECTRICITE	01/07/2003		01/01/2004	24 410,97F			5,79	5,79		C			N	A-1
Total général					2 621 385,38										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 791 436,78					213 814,73	63 132,72	0,00	9 727,40	
MIN220015EUR		0,00		1 791 436,78					213 814,73	63 132,72	0,00	9 727,40	
MON268711EUR	N	0,00		232 177,82	3,08	R	0,48612		68 416,63	2 362,22	0,00	0,00	
1226896/0000251	N	0,00		207 583,01	9,50	F	2,52		19 027,54	5 052,22	0,00	0,00	
9037551/3707750	N	0,00		447 108,25	6,58	F	4,65		55 670,39	20 343,43	0,00	7 465,74	
MON279827EUR02	N	0,00		470 000,00	11,58	F	4,73263		40 000,00	21 157,50	0,00	0,00	
166 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)				434 567,70	11,58	F	3,36		30 700,17	14 217,35	0,00	2 261,66	
16876 Autres établissements publics locaux (total)		0,00		16 961,79					2 120,22	982,09	0,00	0,00	
0067200000		0,00		16 961,79					2 120,22	982,09	0,00	0,00	
0067200001	N	0,00		7 197,42	7,00	F	5,78		899,67	416,73	0,00	0,00	
Total général		0,00		1 808 398,57					1 220,55	565,36	0,00	0,00	
									215 934,95	64 114,81	0,00	9 727,40	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de réserves, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	7 100,00% 1 808 398,57					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		344 656,00	344 656,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		209 484,00	209 484,00
1641	Emprunts en euros	207 364,00	207 364,00
1687	Autres dettes	2 120,00	2 120,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		135 172,00	135 172,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	135 172,00	135 172,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	135 172,00	135 172,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	344 656,00	297 752,52	D001 468 102,00	1 110 510,52

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 226 903,00	III 1 226 903,00
Ressources propres externes de l'année (a)		161 796,00	161 796,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	109 250,00	109 250,00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
27638	Autres immobilisations financières	52 546,00	52 546,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		1 065 107,00	1 065 107,00
024	Produits de cessions	247 510,00	247 510,00
021	Virement de la section de fonctionnement	817 597,00	817 597,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 226 903,00	87 252,00	0,00	1 277 960,00	2 592 115,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 110 510,52
Ressources propres disponibles	IV 2 592 115,00
Solde	V = IV - II (6) + 1 481 604,48

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE CHAVANOD - 74 - BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD		BP	2016
---	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					996 154,14	893 113,84										18 308,83	18 426,41	
MONT BLANC	2007	X	Construction logements PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT.	996 154,14	893 113,84	33,42	A	F	2,05	F		2,05			18 308,83	18 426,41	
TOTAL GENERAL					996 154,14	893 113,84										18 308,83	18 426,41	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DE CHAVANOD - 74 - BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD

BP 2016

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	3	6	5	0	5
Attaché Principal							
Adjoint administratif de 2ème classe	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	3	4	3	0	3
	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	3	8	8	0	8
Technicien principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	0	3	3	3	0	3
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
Agent de Maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		3	0	3	3	0	3
Agent spécialisé 1ère classe écoles maternelles	C	3	0	3	3	0	3
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		11	6	17	16	0	16

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B05/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE CHAVANOD - 74 - BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD

BP

2016

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

IV

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Auxiliaire technique	C	TECH		0,00	Art. 3 - 1°	CDD
Auxiliaire technique	C	TECH		0,00	Art. 3 - 1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Cté de l'agglomération d'ANNECY		Taxe professionnelle unique + fiscalité additionnelle	0,00
SYANE de haute Savoie		Sans fiscalité propre	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
A Chavanod, le 21/03/2016
Le Maire,



Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 17
 Nombre de suffrages exprimés : 17
 VOTES : Pour : 17
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Chavanod, le 21/03/2016

Date de convocation : 10/03/2016

Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/03/2016, et de la publication le 23/03/2016

A Chavanod, le 23/03/2016

